

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Mercredi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 5 Mai.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Nominations : dans la magistrature ; — du président du conseil central des Eglises réformées ;

Rapport à l'Empereur par S. Exc. le ministre de l'intérieur et de la sûreté générale concernant le remplacement par limite d'âge, des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture ;

Réception par l'Empereur de l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Pays-Bas ;

Loi qui autorise le département du Pas-de-Calais à faire un prélèvement sur le produit de l'imposition extraordinaire créée par la loi du 8 mai 1855 ;

Promotions dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur ;

Décret ouvrant le bureau de douanes de Neunkirchen (Moselle), à l'exportation des grains et farines ;

Nomination dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Lors de l'envoi dans leurs foyers de militaires en congés renouvelables, en attendant l'époque de leur libération, un assez grand nombre d'hommes de certaines armes, notamment des sections d'ouvriers d'administration et des compagnies d'infirmiers militaires, n'avaient pu être compris dans cette mesure générale, à cause des besoins du service. Par décision de S. Exc. le ministre de la guerre, en date du 24 avril, les militaires de ces armes, libérables en 1858, et qui sont encore sous les drapeaux, seront immédiatement renvoyés dans leurs foyers pour être inscrits sur les contrôles de la réserve jusqu'à l'expiration de leur temps de service.

L'époque de la mise en route des jeunes soldats encore disponibles sur le contingent de la classe de 1856 a été fixée par le ministre de la guerre du 10 au 20 juin.

M. le ministre de l'intérieur et de la sûreté générale vient, dit le *Bulletin de Paris*, d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Paris, le 20 avril 1858.

» Monsieur le préfet,

» Je viens appeler toute votre sollicitude sur la nécessité d'exécuter avec fermeté et vigilance le décret du 29 décembre 1851, concernant la police des cafés et cabarets.

» Ce décret a pour objet de protéger, par des mesures énergiques, les mœurs publiques et la sûreté générale ; le trop grand nombre de cafés ou de cabarets, leur mauvaise tenue, l'absence de surveillance, sont autant de causes de démoralisation et de désordre. — Je désire que vous exerciez à cet égard une vigilance active et sévère ; que, loin de tolérer l'accroissement du mal, vous vous attachiez à le restreindre progressivement, soit en refusant des autorisations nouvelles qui ne seraient pas justifiées par les besoins de la localité, soit en faisant fermer, après une condamnation pour contravention ou par mesure de sûreté publique, ceux de ces établissements qui seraient signalés à votre attention.

» Je ne doute pas, monsieur le préfet, que vous ne vous attachiez, dans la mesure de vos efforts, à remédier au mal dont on me signale l'existence. Je compte à cet égard sur votre prudence et sur votre fermeté.

» Recevez, etc.

» Le ministre de l'intérieur et de la sûreté générale,
» Signé : ESPINASSE.

Depuis le 1^{er} mai, la Compagnie du chemin de fer du Nord délivre des billets spéciaux à prix réduits pour visiter la Hollande, les bords du Rhin, la Belgique et le nord de la France. Ces coupons donnent la faculté de séjourner dans toutes les villes du parcours desservies par les chemins de fer du Nord en France et en Belgique.

Par décret du 17 avril dernier, l'Empereur, sur la proposition de M. le ministre de l'intérieur, a nommé M. Chevreuse commissaire de police à Wazemmes.

Nous ne pouvons que féliciter M. Chevreuse de cet avancement mérité ; c'est la récompense des services qu'il a rendus.

M. Chevreuse emportera les sympathies les plus sincères de toutes les personnes qui ont su apprécier sa conduite dans les fonctions qu'il a toujours su remplir avec un zèle éclairé.

Le 3 de ce mois, à quatre heures et demie du matin, le sieur Delobel, garde ligne au chemin de fer, en parcourant la portion de la voie confiée à sa surveillance, trouva, à environ un kilomètre de la gare de Roubaix, vis-à-vis la borne kilométrique N° 283, le cadavre d'un homme dont le crâne était horriblement fracassé, tandis que le pied gauche était complètement enlevé et les débris épars le long des rails. M. le commissaire central, informé par M. le chef de la gare de Roubaix, se rendit immédiatement sur les lieux pour procéder à la levée du corps.

Il paraît résulter des renseignements recueillis, que la mort de la victime est purement accidentelle. C'est en sortant du cabaret dit de l'*Altumette*, vers dix heures du soir, que la personne, trompée sans doute par l'obscurité, se sera engagée sur la voie du chemin de fer au lieu de suivre la route destinée aux piétons, et elle a dû être frappée par la locomotive du train qui part de Lille pour Roubaix à onze heures du soir.

Les courses de Valenciennes auront lieu les 7 et 8 août. Le programme paraîtra prochainement. Le chiffre du grand handicap est porté à 6,000 fr. ; le prix des haras sera de 3,000 fr. au lieu de 2,000 ; de plus, un prix de 2,000 fr. sera donné par le département, non pas pour les éleveurs du département, mais pour tous les chevaux français. Les autres prix restent dans les mêmes conditions que l'an dernier. Le budget se compose comme suit : 17,000 fr. pour les courses plates, 7,500 fr. pour les courses d'obstacles, 2,400 fr. pour les courses au trot et 1300 fr. pour les primes de dressage. En tout, 28,200 fr., dont le total, à l'exception de 3,000 fr. alloués par le gouvernement, provient des ressources de la ville et du département.

A ces renseignements, nous pouvons ajouter que des démarches sont faites pour obtenir que le deuxième jour des courses soit fixé au lundi 9 août, afin que la journée du dimanche puisse être réservée à une grande marche allégorique dont les préparatifs sont déjà confiés à une commission artistique de bienfaisance. Nous avons tout lieu d'espérer, dans l'intérêt de notre ville, que cette modification au programme des courses sera acceptée. (Sport).

Nous croyons pouvoir annoncer qu'une très-belle marche allégorique appellera bientôt aux habitants de Valenciennes quelque chose de la splendeur des *Incas*. Après le bel exemple qu'avait donné Anzin et au moment où plusieurs villes du Nord, Lille entr'autres, s'apprentent à donner en ce genre des fêtes magnifiques, notre cité ne pouvait rester étrangère à cette louable émulation. Aussi notre société artistique de bienfaisance a-t-elle confié à une commission le soin de préparer, avec autant d'éclat que de goût, les détails de cette solennité qui sera fixée, suivant toute apparence, aux premiers jours du mois d'août. (Echo de la Frontière).

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 5 MAI 1858.

REVUE DU MOIS

— AVRIL 1858 —

La Foire de Roubaix. — Le Pré-Catelan de Lille. — M. de Vic de Gozon, hydroscopie. — Cours de chimie appliquée à l'industrie, par M. J. Girardin.

La physionomie de la foire nous tente peu. Cette exhibition où s'étalent des phénomènes que chacun a déjà vus et que l'on veut revoir encore par habitude, a offert cette année un intérêt médiocre.

Il est des gens qui s'obstinent à trouver un certain charme à la contemplation des merveilles cent fois offertes à la curiosité du public, sous des noms différents, et qui ne peuvent résister au plaisir de la parade exécutée par les artistes nomades, à grand renfort de poumons.

Les mangeurs d'étoüpe..... ou de sabres, les hercules, qui ont l'honneur d'assommer une personne de bonne volonté, les physiiciens qui escamotent l'argent des curieux : tous ont de nombreux admirateurs.

Le vacarme des orchestres a cessé enfin, à la satisfaction des habitants de la Place, qui ont vu démolir, avec une joie facile à comprendre, toutes les loges de *Messieurs les artistes* dont la recette est opérée. Mais patience ; ils nous reverront l'année prochaine en compagnie d'une

foule d'autres saltimbanques plus adroits... peut-être, et, malheureusement, plus bruyants que jamais.

Quel métier ! quelle triste existence ! dit-on souvent. — Certes, on aurait tort de prétendre que tous réalisent de gros bénéfices ; mais il en est qui parviennent à la fortune, et, chose incroyable, ceux-là ont passé bon nombre d'années à exhiber des curiosités... fort connues, en voyageant avec un matériel remarquable par sa déféction.

En voulez-vous une preuve ? Nous avons lu tout récemment dans un journal de Paris qu'on vient de constater la mort subite d'un célèbre banquier, Richardson, âgé de 70 ans, et qui a gagné 40,000 liv. st. (plus de 1,000,000 fr.) à montrer des marionnettes. Quoiqu'il se fût fait bâtir une magnifique maison de campagne, il n'y a couché que la veille de sa mort. Sa manie était de ne pas quitter l'énorme chariot portant son théâtre et ses acteurs de bois. Il commençait à n'avoir plus de volonté à lui lorsqu'il s'est laissé transporter hors de son chariot. — Pour toute compensation il a demandé qu'on lui servit un bifteck au lieu des médicaments nauséabonds qui lui étaient prescrits. Il est mort une demi-heure après ce repas indigeste, en recommandant à ses enfants de *maintenir sa réputation* et de continuer à faire jouir le public des beautés de son spectacle.

Les journaux de Lille annoncent que l'ouverture du Pré-Catelan lillois aura lieu dimanche prochain. — Il y aura grande fête de jour et de nuit, illumination, spectacle, ballet, feu d'artifice, musique militaire.

En voilà plus qu'il n'en faut pour attirer les amateurs de plaisir. Et Roubaix, qui ne possède pas le moindre parc, la plus petite promenade publique, verra, ce jour-là, bon nombre de ses habitants se diriger vers ces jardins créés comme par enchantement, et qui méritent bien qu'on leur fasse l'honneur d'une visite.

Nous connaissons déjà bon nombre d'abonnés aux fêtes des Jardins lillois ; et, comme il n'y a ici rien à voir, aucune distraction à espérer le dimanche, nous pensons que la respectable majorité des habitants de Roubaix sera charmée de savoir où passer agréablement ses après-midi. Notre but, en parlant du Pré-Catelan, n'est pas de faire une réclame ; mais nous ne pouvons penser sans regrets aux fêtes charmantes qui avaient lieu autrefois dans les jardins de la société de l'Union. Nous nous rappelons encore les artistes célèbres qui se sont fait entendre dans la salle de concert qui n'existe plus aujourd'hui.

Personne ne saurait méconnaître que Roubaix a considérablement de progrès à faire pour être à la hauteur des villes qui n'ont même pas son importance.

Nous avons annoncé l'arrivée du savant hydroscopie, M. de Vic de Gozon, dont le talent a été apprécié en Espagne et en France. Les certificats les plus honorables constatent les succès qu'il a obtenus.

Le manque d'eau est pour notre ville, comme pour beaucoup d'autres, un vrai fléau dont les conséquences ont une certaine gravité.

La présence de M. de Vic à Roubaix est donc une bonne fortune dont il faut se hâter de profiter.

Nous croyons utile d'appeler l'attention de nos

lecteurs sur un article publié dans la *Revue de Namur* et où il est question des recherches opérées par M. de Vic :

« Le célèbre hydroscopie, M. de Vic de Gozon, est mandé dans un grand nombre de localités de notre province. Les propriétaires apprécient combien leur est utile la science vraiment merveilleuse de ce savant géologue qui, à la simple inspection d'un terrain, découvre les sources qui y sont cachées, détermine leur profondeur, le volume d'eau qui peut être recueilli par heure, le nombre des filets qui l'alimentent.

» Voulant faire taire nos soupçons d'incrédulité, nous nous sommes rendus hier au château de M. le baron de Godin, à Harville, et là, M. de Vic, après avoir parcouru cette magnifique propriété, a indiqué, avec une précision mathématique, deux sources dont l'une se trouve à six mètres de profondeur et fournit 300 hectolitres par jour. La veille, M. de Vic s'était transporté chez M. de Cartier, à Suarlée, et avait découvert une source donnant 150 hectolitres par jour. M. de Vic garantit toujours la sûreté de ses indications et jusqu'à présent il ne s'est pas trompé.

» Pour compléter ce que nous avons à dire de l'hydroscopie, nous empruntons les lignes suivantes à un journal de la capitale :

« Ce nouveau mot, désignant une nouvelle découverte de l'esprit humain, — signifie *intuition de l'eau* ; c'est-à-dire que l'hydroscopie a pour but la connaissance des sources, l'indication de leur gisement, la précision de leur volume et de leur profondeur. Ainsi définie, l'hydroscopie est-elle une science à laquelle ont donné naissance les prodigieux progrès de la géologie ? Est-elle simplement une faculté dont